

Saint-Hyacinthe-Bagot, le 23 mars 2009

Objets : Registre des armes à feu

Le Bloc Québécois est fortement préoccupé par la décision des conservateurs d'abolir les mesures de contrôle des armes à feu, dont l'abolition du registre pour les armes de chasse.

En appuyant la création de ce registre, qui oblige les propriétaires d'armes à feu à détenir un permis et à enregistrer leurs armes, le Bloc Québécois voulait accroître à un coût raisonnable la protection des citoyennes et des citoyens.

Malgré des débuts pour le moins chaotiques, la vérificatrice générale du Canada a confirmé que les coûts du registre sont sous contrôle depuis 2002. Ce serait donc une grave erreur de se priver d'un outil aussi efficace et maintenant peu onéreux.

Malgré ses faibles coûts, les conservateurs, pour des motifs purement idéologiques, s'entêtent à vouloir abolir le registre alors que les corps policiers, les organismes de prévention de la violence et du suicide de même qu'une partie importante de la population souhaitent son maintien.

Contrairement aux conservateurs, le Bloc Québécois porte le consensus de l'Assemblée nationale et demande le maintien intégral du registre des armes à feu qui permet de mieux contrôler les armes meurtrières. Ce registre, très utile aux policiers, permet non seulement de mieux planifier les interventions des forces de l'ordre, mais aussi de prévenir des drames familiaux en facilitant la saisie des armes de personnes violentes.

Le Bloc Québécois estime même que le gouvernement fédéral doit faire davantage pour contrôler les armes à feu, dont veiller à une application plus stricte de son Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par des particuliers qui prévoit que les armes doivent être entreposées de manière sécuritaire afin d'éviter qu'elles ne tombent entre les mains de criminels.

Conséquemment, le Bloc Québécois, par l'entremise notamment de son porte-parole en matière de sécurité publique et député de Marc-Aurèle-Fortin, Serge Ménard, s'opposera fermement à toute mesure du gouvernement Harper visant à affaiblir les programmes de contrôle des armes à feu, dont le projet de loi C-301 qui en est la plus récente tentative.

Les élus du Bloc Québécois ne ménageront aucun effort pour demeurer l'écoute de la population et agir de façon responsable, dans le meilleur intérêt de la nation québécoise.



Ève-Mary Thai Thi Lac
Députée de Saint-Hyacinthe-Bagot
Porte-parole du Bloc Québécois en matière des droits de la personne